

PASTORALOUP : PROGRAMME DE SOUTIEN DES ÉLEVEURS EN ZONE À LOUP

Livret d'information à destination des éleveurs



ASSOCIATION FERUS

15 BUREAUX DE FOURCHON
RUE CHARLIE CHAPLIN
13200 ARLES
WWW.FERUS.FR
04 90 93 50 29
PASTORALOUP@FERUS.ORG



SOMMAIRE

1 - A PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS

2- PASTORALOUP

3- L'AIDE A LA SURVEILLANCE DES TROUPEAUX

6- LES CHANTIERS D'AMENAGEMENTS PASTORAUX

7- LE PRÊT DE FOX-LIGHTS

8- COMMENT BENEFICIER DU PROGRAMME



À PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS



FERUS (Ours-Loup-Lynx Conservation) est la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs des grands prédateurs présents dans notre pays. L'association a pour buts de favoriser la réussite du retour du loup, de l'ours et du lynx en France et l'amélioration de leur coexistence avec les activités humaines, notamment l'élevage.

Dès sa création en 1993 (Groupe Loup France), l'association a lancé une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage. Depuis 1999, le programme de bénévolat Pastoraloup s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain cette volonté de rapprochement pour faciliter la coexistence entre l'homme et les grands prédateurs.

FERUS propose également les programmes Parole d'ours dans les Pyrénées, Parole de loup dans les Alpes, Parole de lynx dans les Vosges et le Jura, ainsi que Parole de Patou, programmes d'information et de communication auprès du grand public.

FERUS agit aussi auprès des élus et du gouvernement, sensibilise les médias et le public en organisant conférences, animations pédagogiques ou manifestations et tente des actions en justice contre des textes et des comportements illégaux pouvant nuire à la conservation de ces grands carnivores

PASTORALOUP

L'association FERUS, consciente des difficultés rencontrées par les professionnels de l'élevage face à la présence du loup, a mis en place, à son niveau, un programme de bénévolat appelé PastoraLoup, visant à apporter un soutien complémentaire aux éleveurs et bergers dans la mise en œuvre des moyens de protection.

Véritable espace d'échanges et de rencontre, PastoraLoup concrétise sur le terrain la volonté de FERUS de favoriser la compréhension réciproque entre défenseurs des grands prédateurs et professionnels de l'élevage

Grâce à la mobilisation de personnes bénévoles, l'objectif est de renforcer la présence humaine auprès du cheptel et de participer aux divers travaux pastoraux facilitant l'exercice de la profession en zones à loup.

Depuis plus de 20 ans, près de 800 bénévoles se sont investis sur le terrain, auprès d'une centaine d'éleveurs sur différents massifs et départements concernés par le retour du loup, afin de renforcer la surveillance des troupeaux, de jour ou de nuit.

LES ACTIONS PROPOSEES

Selon leur besoin, les éleveurs/bergers peuvent faire appel au programme PastoraLoup pour plusieurs actions :

- L'aide à la surveillance des troupeaux de jour OU de nuit,
- Des chantiers d'aménagements pastoraux,
- Le prêt de foxlights

Pour les missions de surveillance, les bénévoles sont formés en amont et suivis par l'animateur PastoraLoup. Lors des chantiers, l'animateur est présent pour encadrer les bénévoles.



L'AIDE A LA SURVEILLANCE DES TROUPEAUX (1/3)

L'éleveur qui le souhaite peut solliciter FERUS afin d'accueillir sur son exploitation ou alpage, un/ des bénévoles PastoraLoup sur la durée souhaitée (de quelques jours à plusieurs mois), pour assurer autant que possible, et en relais avec l'éleveur/le berger, **une présence humaine permanente au troupeau et aider à la mise en place quotidienne du dispositif de protection.**

Les bénévoles se succèdent par périodes de 1 à 2 semaine(s) en moyenne. Il est évidemment possible qu'il y ait des périodes de creux car le dispositif repose sur la disponibilité des bénévoles.

LES DIFFERENTES MISSIONS DU BENEVOLE :

- Assurer une présence humaine auprès du troupeau : journée **ou** nuit (jamais les deux !),
- Pour la surveillance de jour, le bénévole intervient en accompagnement du berger et/ou de l'aide berger. Le troupeau ne doit pas être sous la seule responsabilité du bénévole s'il y a des déplacements. Par contre le bénévole peut assurer la surveillance lors de la chôme et/ou si le troupeau évolue dans un parc de pâturage.
- Pour la surveillance de nuit, le bénévole bivouaque à proximité du troupeau, effectue des rondes plus ou moins régulières, et vérifie l'état du parc de nuit.
- Aide au parage : mise en place/déplacement des parcs mobiles
- Gestion des chiens de protection : nourrissage, aide aux soins, interactions randonneurs (sensibilisation, information)
- Aide au ravitaillement

=> Ces tâches diffèrent en fonction des situations de chacun et sont fixées en amont avec la coordinatrice de FERUS.

L'AIDE A LA SURVEILLANCE DES TROUPEAUX (2/3)

LES BENEVOLES

FERUS « sélectionne » des candidats particulièrement attentifs à la problématique pastoralisme/loup.

Avant de partir en mission chez les éleveurs partenaires, les bénévoles suivent d'abord un stage de sensibilisation : 5 jours en situation pour leur permettre de découvrir les bases de l'activité pastorale et de prendre la mesure du "dossier loup" en France (intervenants : éleveurs et bergers, DDT 04, OFB). A l'issue de ce stage, l'organisation confirme ou non l'aptitude des participants à partir en mission durant la saison.

DEROULEMENT DU PROGRAMME:

- De mars à mi-novembre (en général), l'éleveur fixe, selon ses besoins, le type et la durée des interventions sur son exploitation en accord avec la coordinatrice de FERUS. Une rencontre a généralement lieu à ce moment là pour fixer les termes de la coopération.
- Selon les actions, chaque bénévole s'engage selon ses disponibilités de quelques jours à 3 semaines. Plusieurs bénévoles peuvent donc se succéder si besoin pour assurer l'ensemble de la période sollicitée.
- Les éleveurs qui le souhaitent peuvent recevoir des binômes de bénévoles, pour assurer une surveillance renforcée.
- Les bénévoles prennent en charge leur déplacement et leur nourriture pour la durée du bénévolat, avec un soutien de FERUS. Cependant, nous encourageons le partage ponctuel de certains repas et/ou la mise à disposition de quelques vivres.
- Les bénévoles disposent de leur propre matériel (tente, matelas, sac de couchage...) pour dormir auprès des bêtes et éventuellement le nécessaire pour leurs repas quotidiens (réchaud, gamelle...)



L'AIDE A LA SURVEILLANCE DES TROUPEAUX (3/3)

DEROULEMENT DU PROGRAMME (suite) :

- Il est mis à leur disposition le minimum pour une hygiène quotidienne (douche solaire, point d'eau...) et un endroit sec où ils peuvent se reposer/s'abriter si le besoin s'en fait sentir (cabane, exploitation...).
- Le transport des bénévoles est effectué autant que possible par le technicien PastoraLoup. Sinon l'éleveur qui les sollicite s'engage à aller les chercher à la gare la plus proche/ à les accueillir sur son exploitation.
- les bénévoles signent une convention tripartite avec l'éleveur et FERUS propre à chaque mission où le rôle et l'action de chacun des partenaires sont clairement définis. Une clause de rupture de contrat permet à chacun, à tout moment, de mettre fin à l'expérience afin d'éviter, le cas échéant, un surcroît de tension sur l'alpage.
- Cette convention rappelle que les bénévoles interviennent ici dans un programme associatif géré par FERUS sans lien de subordination ni contrepartie ni objectif de rentabilité permettant de se couvrir vis à vis du travail dissimulé.
- FERUS s'engage à couvrir par son assurance associative, les dommages que pourraient subir le bénévoles dans le cadre strict de leur mission. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent de leur assurance en responsabilité civile.

ATTENTION :

Même si le bénévole est aussi là pour découvrir le monde pastoral, en aucun cas il ne peut conduire le troupeau (action de garde). Il est « un outil » de protection et prévention supplémentaire et complémentaire aux actions menées, entre autres, par l'Etat et il ne peut se substituer à l'éleveur/au berger/à l'aide berger. De même que le bénévole PastoraLoup ne peut être considéré comme un salarié de FERUS.



LES CHANTIERS D'AMENAGEMENTS PASTORAUX

FERUS participe à des chantiers de création ou rénovation d'ouvrages et équipements pastoraux (mise en place de parc/clôture fixe, sécurisation de clôture existante, rénovation/construction de cabane d'alpage, création de point d'eau sécurisé, travaux d'amélioration de la visibilité dans des secteurs boisés ou embroussaillés...) qui facilitent la mise en œuvre de pratiques pastorales moins vulnérables au risque de prédation.

En fonction du type de travaux, une équipe de 2 à 6 personnes participe au chantier par période d'1 à 4 jours, renouvelables si besoin. L'encadrement est assuré, dans la mesure du possible, par le technicien PastoraLoup en coordination avec l'éleveur et les différents partenaires à la réalisation des travaux. L'hébergement (en dur ou mise à disposition d'une zone où camper), la restauration, l'équipement spécifique des bénévoles sont pris en charge par l'éleveur et par FERUS selon les conditions.

De la même manière que pour les missions de surveillance, une convention tripartite spécifique aux chantiers est, là aussi, signée entre chacune des parties. Les bénévoles sont aussi assurés en cas d'accident par FERUS et ont fourni une attestation de responsabilité civile dans le cas où ils seraient responsables d'une dégradation.

LE PRÊT DE FOX-LIGHTS

FERUS possède des fox-lights, dispositifs d'effarouchement lumineux, qui peuvent être prêtés aux éleveurs qui souhaiteraient tester cet outil, complémentaire des moyens de protection, pour une durée déterminée et après signature d'une convention de prêt.

Les fox-lights doivent être rendues en bon état de fonctionnement.

COMMENT BÉNÉFICIER DU PROGRAMME PASTORALLOUP ?

- FERUS intervient prioritairement auprès d'éleveurs exerçant en région PACA ou dans le sud de la région Rhône-Alpes (Drome, Isère) et qui ont recours aux différents moyens de protection.
- Cependant, FERUS peut aussi intervenir ponctuellement sur les fronts de colonisation auprès d'éleveurs qui sont nouvellement confrontés à la prédation, qui ne bénéficient pas encore des mesures du Plan National Loup et qui souhaitent anticiper le mieux possible le retour du canidé sur leur territoire.
- Il existe également une équipe PastoraLoup spécifique au massif du Jura avec des bénévoles locaux formés pour intervenir en surveillance auprès des troupeaux bovins.
- Aucune participation financière n'est demandée à l'éleveur par l'association FERUS pour conclure ce partenariat.
- Les bénévoles sont assurés par FERUS par le biais de l'adhésion en tant que membres associatifs. Ils sont sous la responsabilité de FERUS. En cas d'accident, un délai de 48 heures maximum doit être respecté pour prévenir un responsable de l'association. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent de leur assurance responsabilité civile, obligatoire lors de l'inscription. Le matériel ainsi que les objets personnels sont à leur propre charge.
- Le coordinatrice de FERUS rencontre/contacte les éleveurs partenaires pour recueillir leur témoignage et leurs impressions sur la saison écoulée. Un week-end de restitution clôt la saison et réunit les différents acteurs de la saison pour en faire le bilan de façon conviviale. Les éleveurs y sont invités (pension prise en charge) par l'association FERUS.

CONTACTS

Vous souhaitez bénéficier du soutien du
programme PASTORALOU ?
Contactez nous au plus tôt dans la saison

FANNIE MALET

Coordinatrice- Association FERUS
07 50 69 98 90 ou pastoraloup@ferus.org

ASSOCIATION FERUS

N° 15 bureaux de Fourchon – rue Charlie
Chaplin – 13200 Arles
04 90 93 50 29